

La Compagnie des Architectes de Copropriété organise des formations sur la réhabilitation des copropriétés



**RETENEZ  
LA DATE**

## Habitat sain

**Vendredi 26 novembre 2021**

Accueil 13h30

Les Récollets  
148, Faubourg Saint-Martin – 75010 PARIS

### PROGRAMME à partir de 14h00

**La législation des antennes 5G sur les immeubles**  
Julien BAUMGARTNER, avocat

**La pollution électromagnétique, comprendre et agir**  
Alain Richard, ingénieur

**La qualité intérieure des environnements sains**  
Corinne Mandin, ingénieur – CSTB

### Questions et échanges

À l'issue de la formation, venez échanger autour d'un pot convivial

## POINT DE VUE

### L'homme invisible

Depuis les galetas des misérables, en passant par l'hygiénisme, la norme évolue toujours pour que chacun vive mieux. La haute qualité environnementale des bâtiments va dans ce sens.

Pour pallier les dangers pour la santé et la sécurité des occupants de certains logements, quelques points techniques fondamentaux sont à respecter. Ils sont relatifs à l'eau, à l'air et à la lumière. Dans ce champ, la pollution électromagnétique n'est pas non plus à négliger. Les matériaux mis en œuvre et les équipements respectent dorénavant cette ligne directrice, et la rénovation énergétique n'échappe pas à la règle.

L'habitat sain, c'est donc un habitat entretenu. Ce n'est pas du luxe. Architectes de copropriété, nous entretenons les bâtiments pour les maintenir en bonne santé, soit, mais aussi pour que les occupants ne pâtissent pas de mauvaises conditions. Au-delà du nettoyage de printemps, la rénovation des bâtiments ou des logements est une démarche globale, voire holistique.

À la limite, l'énergie environnementale du Feng Shui, les vortex ou autres réseaux telluriques seraient également à prendre en compte. L'homme invisible est à deux pas de son pendule qui tourne désormais dans le bon sens

Arnaud Vincent, architecte



© Arnaud Vincent

## CULTURE

### Vers un habitat sain

Depuis 1984, l'OMS a montré que 30 % des bâtiments neufs ou rénovés étaient la cause de troubles de santé, liés à ce qu'on nomme maintenant Syndrome de l'Habitat Malsain.

Les symptômes relèvent de troubles respiratoires, rhinites, somnolence, nausée, œdème, ou vomissements ; des maladies s'en suivent : asthmes, allergies, maux de tête, maladies chroniques inexpliquées ou stérilité masculine.

On connaît un certain nombre de matériaux présents dans nos immeubles comme l'amiante (ascenseurs, toitures et conduits en fibrociment), le plomb (peintures, canalisations), certains vernis, colles, peintures ou traitements des bois (solvants, Composés Organiques Volatiles, métaux lourds), des fibres synthétiques (isolants, moquettes, tissus) ou encore des dioxines (pyralène des transformateurs électriques) qu'il va falloir retirer ou à défaut encapsuler.

D'autre part, différentes techniques sont également sources de pollution de l'air intérieur : la climatisation et la ventilation artificielle (véhiculant bactéries, maladies) ; l'absence de ventilation qui engendre moisissures, condensation et air malsain ; les vides ordures dans le logement (absence d'hygiène), qu'accompagnent des produits entretien toxiques.

C'est une des tâches de l'architecte de copropriété de diagnostiquer les éléments engendrant un environnement malsain, en proscrivant d'un côté afin de prescrire de l'autre un habitat sain.

Olivier Barancy, architecte



© Superpose



## AGENDA

**17 décembre**  
Séminaire (réservé aux membres et aux partenaires Technipro)

**21 janvier**  
Prochaine formation : La couleur